

MÉDIATHÈQUE

LE VILAREN

GUIDE À L'USAGE DES ENSEIGNANTS



RUE DIXMUDE,
29260 LESNEVEN

02 98 21 12 47
mediatheque.lesneven@orange.fr

*Ce guide a pour but de susciter et de faciliter
les relations entre les enseignants et les
bibliothécaires autour de projets dynamiques
touchant au livre, à l'écrit, à la musique, au
numérique et à l'image sous diverses formes.*



L'ACCUEIL

DES CLASSES

Pourquoi accueillir les classes à la médiathèque ?

- Pour présenter la médiathèque et ses collections aux enfants
- Pour que les enfants comprennent comment fonctionne une médiathèque
- Pour que les enfants y prennent du plaisir, qu'ils aient envie d'y revenir afin d'y faire leurs propres choix culturels



Les différents types d'accueil



- **L'accueil découverte** : une visite de la médiathèque pour découvrir son fonctionnement
- **L'accueil dans le cadre d'une exposition** : une animation autour d'une thématique précise en lien avec la programmation culturelle de la médiathèque
- **La visite emprunt** : une visite menée par l'enseignant pour choisir des documents avec la classe
- **La visite libre de l'exposition** : une visite de l'exposition en cours menée par l'enseignant
- **La rencontre** avec un auteur, illustrateur, photographe...



Les créneaux de visites d'exposition ou d'emprunt (menées par les enseignants) sont à réserver. Chaque enseignant prend rendez-vous pour sa propre classe en nous contactant par téléphone ou par mail :



02 98 21 12 47
mediatheque.lesneven@orange.fr

Les accueils animés par les bibliothécaires durent **45 minutes**. Ces 45 minutes ne comprennent pas le trajet établissement–médiathèque.



Mardi	10h00 - 10h45	<i>Visite libre de l'exposition ou Visite emprunt</i>
	10h45 - 11h30	
	15h00 - 15h45	
Jeudi	9h30 - 10h15	<i>Accueil</i>
	10h30 - 11h15	
Vendredi	9h30 - 10h15	<i>Accueil</i>
	10h30 - 11h15	
	13h45 - 14h30	<i>Accueil, Visite libre de l'exposition ou Visite emprunt</i>
	14h45 - 15h30 15h35 - 16h20	<i>Visite libre de l'exposition ou Visite emprunt</i>

Le planning des accueils de classe (menés par les bibliothécaires) vous est transmis le mois précédent.

*Merci de nous prévenir en cas
d'annulation ou d'empêchement*



COMMENT FAIRE

POUR EMPRUNTER ?

Plusieurs possibilités de prêts peuvent se combiner :

- **Les documents sont choisis par les élèves** et empruntés sur la carte de la classe lors des visites et accueils.
- **Les documents sont choisis par l'enseignant** sur les temps d'ouverture au public de la médiathèque.
- **Un choix thématique de document** : les bibliothécaires peuvent vous préparer des sélections thématiques. Pensez à nous prévenir **3 semaines à l'avance**, directement en médiathèque, par téléphone ou par mail.

Carte collectivité



Chaque classe possède une carte « collectivité ». Elle permet d'emprunter gratuitement : **40 livres et/ou revues et/ou CD pour 6 semaines**. (Pour des raisons de droit, la carte ne donne pas accès aux DVD.)

Il s'agit d'une carte professionnelle qui implique la responsabilité de l'enseignant et de l'établissement auquel il est rattaché.



Nous vous demandons de :

- **Bien respecter les délais d'emprunt** : une liste des prêts où figurent les dates de retour vous est donnée à chaque emprunt.
- **Rendre les documents propres et en bon état** : en cas de perte ou détérioration, tout document doit être remplacé à l'identique. S'il n'est plus édité, merci de contacter la médiathèque.
- **Ne pas utiliser la boîte de retour**. Elle serait remplie avec les documents d'une seule classe et les livres seraient abîmés.
- **Vérifier en fin d'année que les élèves ont bien rendu tous les livres** et qu'il ne reste aucun document dans votre classe.



**Merci de votre attention
et bonne rentrée !**